



● SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION ÉNERGIE
(SECTEURS PUBLICS ET PARAPUBLICS)

	Nombre d'opérations prévues sur 5 ans	Investissement prévu sur 5 ans	Aides	Budget injecté dans l'économie locale	Économie d'énergie attendue sur 5 ans	Diminution des émissions des gaz à effet de serre sur 5 ans
Réhabilitation des bâtiments communaux	3 bâtiments par an (soit 15 sur 5 ans)	225 000 €	auto-financement	225 000 €	780 MWh/an sur les 5 premières années et 2 500 MWh/an à terme	De 70 à 210 tonnes CO ₂ /an
Bois Énergie	5 réseaux de chaleur bois 25 installations individuelles	3 500 000 € (réseaux de chaleur)	De 50% à 80% (soit de 1 750 000 € à 2 800 000 €)	Réseaux de chaleur: 1 000 000 € pour les travaux et 135 000 € pour l'approvisionnement	7 000 MWh/an	Entre 630 et 1 890 tonnes CO ₂ /an
Huiles végétales	Achat d'une presse à huile par la FR CUMA	40 000 €	50% soit 20 000 €		2 400 MWh/an	700 tonnes CO ₂ /an
Énergie solaire thermique pour l'eau chaude	Toutes les piscines et les établissements de santé	460 000 €	70% soit environ 323 000 €	138 000 €	300 MWh/an	49 tonnes CO ₂ /an
Moquette solaire pour chauffage des bassins	Toutes les piscines municipales (6)	123 400 €	35% soit environ 43 200 €	37 000 €	310 MWh/an	16,5 tonnes CO ₂ /an

Source: Trivalor - 2005

● L'ANIMATION

Le rôle de l'équipe de suivi et d'animation du Pays Midi-Quercy sera:

- d'apporter des conseils gratuits
- de réaliser des actions de sensibilisation auprès de différents publics
- de conseiller les élus et d'organiser des visites
- de collecter des données nécessaires au tableau de bord
- de réaliser des actions de formation

Elle s'appuiera sur différents partenaires:

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Tarn et Garonne (qui abrite l'Espace INFO→ENERGIE)
- Maison du patrimoine de Caylus
- ARPE, ADEME, Conseil régional Midi-Pyrénées, Conseil général du Tarn et Garonne, syndicat départemental d'électrification
- Bureaux d'études spécialisés (pour des études de faisabilité plus complexes).

Partenaires techniques



Programme REgional de LUtte contre l'effet de serre et pour le Développement DURABLE



DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DE TERRITOIRE
L'EXEMPLE DU PAYS MIDI-QUERCY
(TARN ET GARONNE)

● DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

Un diagnostic énergétique de territoire a été engagé en 2003 dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées), à l'origine de l'essentiel de l'état des lieux. La Région Midi-Pyrénées et l'ADEME ont ensuite apporté leur soutien technique et financier à la mission confiée au bureau d'études TRIVALOR, dans le cadre du programme PRELUDE (identification des potentialités et mise en œuvre du plan d'actions).

Dès le démarrage du projet, un comité de pilotage a été mis en place associant l'ensemble des acteurs régionaux et locaux⁽¹⁾. Le comité de pilotage a précisé en amont les objectifs et le cahier des charges du diagnostic énergétique. Il a été mobilisé par la suite lors du rendu de chaque étape clé de l'étude. Le plan d'action du territoire, défini au premier semestre 2005, a permis de préciser la liste des actions prioritaires à mener par les acteurs locaux, au regard d'une évaluation de leurs impacts économiques et environnementaux.

Le Pays a souhaité valoriser cette démarche auprès des habitants du territoire en les sensibilisant notamment aux enjeux de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. La signature d'un contrat ATENEE (Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Énergétique) avec l'ADEME pour la période 2006-2009 sera l'aboutissement logique de la démarche de diagnostic énergétique de territoire entreprise par le Pays Midi-Quercy.



(1) Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, Communautés de Communes du Quercy-Caussadais et du Quercy-Vert, Chambre départementale d'Agriculture, Conseil de Développement, Maison du Patrimoine Midi-Quercy, Mairies de Montricoux, Laguëpie, Verfeil et Lavaurette, Communautés de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron », CRPF, CAUE, Chambre départementale de Commerce et d'Industrie, Chambre départementale des Métiers, ADEME et ARPE





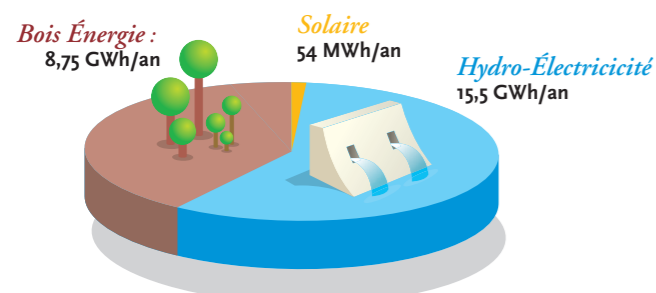
LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DE TERRITOIRE

- Faire un état des lieux des ressources énergétiques déjà mobilisées, des réseaux de distribution en place, de l'état énergétique du bâti public ou parapublic, des consommations actuelles par secteur (habitat, tertiaire, industrie, social, agriculture, tourisme, transport).
- Identifier et quantifier les potentiels d'efficacité énergétique mobilisables.
- Identifier et quantifier les potentiels disponibles en ressources renouvelables.
- Définir un plan d'actions en matière d'économies d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de lutte contre les gaz à effet de serre, à l'attention des maîtres d'ouvrages publics, parapublics ou professionnels.
- Proposer un dispositif d'évaluation, de suivi et d'animation suite à la mise en place d'un programme pluriannuel d'investissements sur la problématique énergétique.

L'ÉTAT DES LIEUX (2003 → 2004)

La production d'énergie du Pays est estimée à 24,2 GWh/an. C'est une énergie exclusivement d'origine renouvelable.

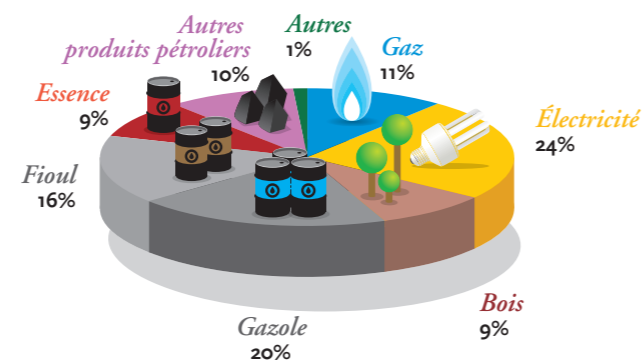
Production d'énergie du Pays = 24,2 GWh/an



Source : ARPE/ ADEME 2003, données Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne 2002

La filière bois-énergie est en cours de structuration (réseau de chaleur bois à Caylus, et chaudières bois individuelles). La consommation de l'ensemble du Pays a été estimée à 1 065 GWh (tous secteurs confondus) : le Pays ne produit donc que 2,3 % de ses besoins énergétiques.

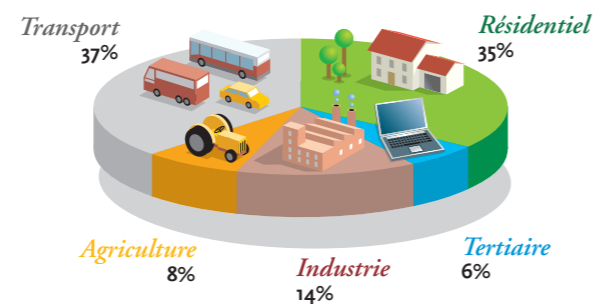
Répartition de la consommation énergétique du Pays Midi-Quercy en 1999 par type d'énergie



Source : ARPE 2003, données 1999

Le réseau de gaz ne dessert que 8 communes du territoire.

Répartition sectorielle des consommations d'énergie du Pays Midi-Quercy en 1999



Source : ARPE 2003, données 1999

En Pays Midi-Quercy comme de manière générale sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées, le secteur résidentiel (dont le poste le plus important est le chauffage) et les transports sont les plus consommateurs d'énergie.

LES POTENTIALITES DU TERRITOIRE (2004 → 2005)

Les potentialités ont été étudiées selon deux axes : l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Efficacité énergétique

Dans un premier temps, seuls les bâtiments communaux ont été ciblés. La plupart de ces bâtiments ont été construits avant 1975 (1^{re} réglementation thermique) et sont chauffés à l'électricité. L'amélioration de l'efficacité énergétique se fera en deux temps :

- Mise en place d'une comptabilité énergétique pour chaque bâtiment afin de connaître les niveaux de consommations et relever les dérives.
- Propositions d'améliorations de l'isolation et des systèmes de chauffage sur les bâtiments les plus consommateurs d'énergie. Le potentiel théorique de gain d'énergie sur ce secteur est estimé à 5 GWh/an.

Le potentiel mobilisable est lui, estimé à 2,5 GWh/an à terme, et à 780 MWh/an sur les 5 premières années (ce qui représente la réhabilitation de 3 bâtiments par an).

La réhabilitation du Sacré-Cœur de Montricoux (futur centre communal culturel et sportif) est le projet le plus porteur de cette démarche d'efficacité énergétique des bâtiments du Pays.

D'autre part, les bâtiments neufs respecteront a minima la réglementation thermique 2005 et feront l'objet d'une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). La construction d'une maison de retraite à Nègrepelisse en constitue le projet phare.

Énergies renouvelables

Trois filières ont été retenues comme prioritaires :

Bois-énergie

Le bois est une ressource abondante dans le Pays. Le potentiel en combustible bois est estimé à 11 250 t/an. Dans l'hypothèse d'un développement majeur de la filière (1 réseau de chaleur bois/an et 5 chaudières individuelles/an), il sera possible de valoriser 20 % des ressources disponibles d'ici 5 ans, soit un potentiel énergétique de 7 000 MWh/an.

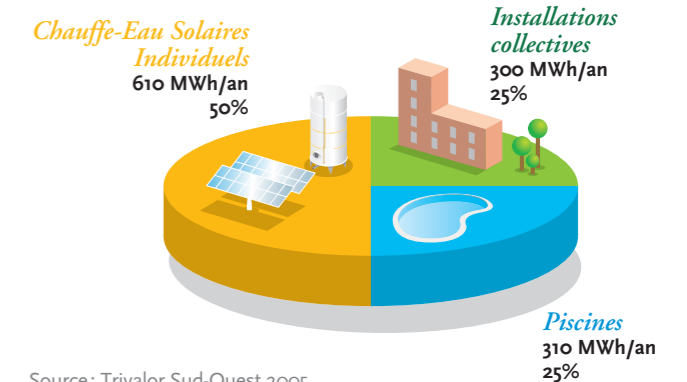
Huiles végétales

L'utilisation des huiles végétales est une voie de développement prometteuse pour le Pays. Ce développement passe par l'achat d'une presse à huile par une coopérative agricole. L'huile végétale est détaxée et son usage autorisé si les agriculteurs la réservent à leur usage professionnel. Les besoins pour les machines agricoles ont été estimés à 280 000 l/an, ce qui représente 2 400 MWh/an. Une valorisation des tourteaux (alimentaire, biogaz) est indispensable pour des questions environnementales et économiques.

Énergie solaire

Avec une durée d'ensoleillement moyenne de 2000 heures par an, la région Midi-Pyrénées peut largement tirer profit de l'énergie solaire. Bien que le Pays ne démerite pas dans ce domaine, le potentiel de développement de l'énergie solaire thermique est très important. Les cibles prioritaires pour l'implantation de nouvelles installations sont les piscines, les établissements de santé et les structures touristiques (grands consommateurs d'eau chaude), ainsi que les particuliers. En envisageant un scénario réaliste, on peut espérer à terme atteindre une production solaire de 1 200 MWh/an qui se répartirait comme suit :

Répartition du potentiel solaire



Source : Trivalor Sud-Ouest 2005

LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action vise à mettre en œuvre la politique énergétique définie à la suite de l'identification des voies de progrès envisageables. Il sera mené selon 3 axes, les deux premiers correspondant aux filières révélées par l'étude des potentialités et le 3^e axe décrivant les moyens humains à mettre en place :

- **Axe n°1** : Amélioration de l'efficacité énergétique du territoire
- **Axe n°2** : Valorisation des ressources locales en énergies renouvelables
- **Axe n°3** : Accompagnement de la mise en œuvre du Plan Énergies du Pays Midi-Quercy (Pilotage général, suivi - animation).